

Commune d'ESCARMAIN
Arrondissement de Cambrai
Canton de Caudry



5 Place des Anciens Combattants
59213 ESCARMAIN

2025-028

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents : 6
Conseillers votants : 8

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU
22 août 2025

Convocation du 18 août 2025

L'an deux mil vingt cinq, le vingt-deux août, le Conseil Municipal de la commune d'ESCARMAIN s'est réuni en Mairie, après convocation légale, sous la présidence de M Didier ESCARTIN, Maire.

Présents : Mmes et Mrs, Didier ESCARTIN, Madleen DEPARIS, Briand DUPONT, Xavier BACQ, Lucie LIENARD, Stéphanie TABARY

Absents ayant donné procuration : Mme Cécile HURSON à M Didier Escartin

Absents excusés: Mme Laurence GOBEAU, M Antoine CANALE

Absents non excusés : M Alain LENOIR, Mme Bernadette BOUTELIER.

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie TABARY

Objet : Délibération relative au classement des secteurs pavés du Paris-Roubaix

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'en 2024 La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) a engagé la démarche du classement des secteurs pavés du Paris-Roubaix. La commune d'Escarmain et plus précisément la rue de Salesches a été retenue.

Pour permettre à la DREAL de conduire à bien cette procédure, il est attendu un avis sur l'instauration de cette servitude d'utilité publique, mais aussi un avis en qualité de propriétaire de parcelles dans le périmètre du projet.

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, émet un avis favorable à ces propositions à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus

La secrétaire,

Le Maire,
Didier ESCARTIN



Délibération rendue exécutoire par son affichage le 28/08/2025
Et son envoi en Sous-Préfecture de CAMBRAI le 28/08/2025